

## ASSOCIATIONS

---

Pour vos loisirs, puisqu'il nous est difficile de toutes les citer ici, nous vous invitons à consulter l'index des associations sur le site de la commune, rubrique « Bouger, sortir, découvrir ».

## BIBLIOTHÈQUE

---

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent les mercredis et samedis, de 10h à 12h. La bibliothèque, située à la Maison des associations, au 2A rue du Clos Faroux, vous propose près de 5 800 documents, pour petits et grands. Toutes les infos sur le site [mabib.fr/charentilly](http://mabib.fr/charentilly).

## ÉLECTIONS

---

Les inscriptions sur les **listes électorales** se font sur Internet ou à l'aide d'un formulaire disponible en mairie.

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

---

De manière à préserver la tranquillité de notre village, les **activités bruyantes** (jardinage, bricolage, etc.) ne peuvent se réaliser que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nous vous informons qu'il est interdit sur la commune de **brûler des déchets verts** (branches, feuilles, herbe, etc.) ainsi que **tout autre déchet** (carton, bois, polystyrène, etc.) dans son jardin. Nous vous invitons à vous rendre dans l'une des déchetteries, prévues à cet effet.

---

De nombreuses autres informations sont disponibles sur le site internet de la commune. Les actualités et événements à venir sont consultables sur notre page Facebook et sur l'application Panneau Pocket ainsi que sur notre bulletin municipal mensuel distribué gratuitement dans votre boîte aux lettres.

**Toute l'équipe du conseil municipal de Charentilly vous souhaite de nouveau la bienvenue et une bonne installation !**

Credits photos : © Mairie de Charentilly

# Bienvenue à Charentilly !



Feuillet d'accueil · avril 2024

---

Chers nouveaux habitants,  
Chères nouvelles habitantes,

Vous venez d'emménager à Charentilly, Madame le Maire Valérie Bouin et toute son équipe **vous souhaitent la bienvenue**. Vous êtes désormais Charentillais ou Charentillaise.

Nous souhaitons vous donner quelques informations succinctes afin de faciliter votre installation. Vous retrouverez ces données ainsi que beaucoup d'autres sur le site internet de notre commune : [charentilly.fr](http://charentilly.fr).

Mais peut-être n'avez-vous pas encore internet, ces quelques lignes vous seront alors bien utiles.



## MAIRIE

---

La Mairie est ouverte le lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, le mardi de 8h à 12h, le mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 8h à 12h. Elle est située place Andrée Cousin, à côté de l'église.

Vous pouvez la joindre au **02 47 56 65 46**, ou par mail à [mairie@charentilly.com](mailto:mairie@charentilly.com).

Nous avons aussi une **Agence Postale** ouverte le lundi de 9h à 12h, le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 17h et le samedi de 8h30 à 10h30, même adresse et coordonnées. La boîte aux lettres pour vos envois de courriers affranchis est située sur cette même place Andrée Cousin.

## ÉDUCATION

---

**École.** Les inscriptions se font en mairie puis à l'école. Vous pouvez joindre la directrice, Mme Cécile Lemarié, au 02 47 56 70 48 ou à [ec-charentilly@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-charentilly@ac-orleans-tours.fr). L'école se situe au 33 rue des Mailleries.

Les horaires de l'école sont du lundi au vendredi, sauf le mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h15.

**Collège.** Le collège de rattachement est le collège Simone Veil à Neuillé-Pont-Pierre. Vous pouvez le contacter au 02 47 29 78 90.

## SANTÉ

---

Une médecin généraliste, **Docteur Marie Pélicot**, est installée au 2 bis rue des Mailleries. Pour prendre rendez-vous, contactez le 02 47 49 25 35.

Kinésithérapeutes, ostéopathes, infirmières libérales, sophrologues et autres spécialistes sont aussi présents sur la commune. Coordonnées sur le site.

## TRANSPORT

---

La commune est desservie par la **ligne M** du réseau Rémi, s'arrêtant aux arrêts du bourg et de la Goguerie. La grille horaire est disponible sur les sites internet de la commune et de Rémi et au format papier en mairie.

## BOULANGERIE

---

**Au fournil de Dany**, la boulangerie du village, est ouverte du mardi au vendredi de 7h à 13h30 et de 16h à 19h30 et le samedi et le dimanche de 7h à 13h.

## ORDURES MÉNAGÈRES

---

Pour avoir un container poubelle, il vous faudra contacter la Communauté de Communes de Gâtine-Racan au **02 47 29 81 00** ou par mail à [accueilcc@gatine-racan.fr](mailto:accueilcc@gatine-racan.fr). Un rendez-vous sera fixé en fonction des horaires d'ouverture du siège de la communauté de communes, situé au 6 rue du Chêne Baudet à Saint-Antoine-du-Rocher. Une fois le rendez-vous fixé, n'oubliez pas de **venir avec un justificatif de domicile**. Vous pouvez télécharger le formulaire de demande directement sur le site de la communauté de communes.

Les containers à **ordures ménagères** sont ramassés le lundi matin. Nous trions les **déchets recyclables** dans des sacs jaunes, disponibles en mairie ; ceux-ci sont collectés le mercredi matin. En cas de jour férié, le ramassage est décalé d'une journée.

Et par ailleurs, la **déchetterie** la plus proche est celle de Saint-Antoine-du-Rocher, ses horaires sont les suivants :

<b>Lundi</b>	Fermée le matin	14h00 – 17h30
<b>Mardi</b>	Fermée le matin	14h00 – 17h30
<b>Mercredi</b>	9h00 – 12h00	14h00 – 18h00
<b>Jeudi</b>	Fermée	
<b>Vendredi</b>	9h00 – 12h00	14h00 – 17h30
<b>Samedi</b>	9h00 – 12h00	14h00 – 18h00

Deux autres déchetteries, situées à Pernay et Saint-Paterne-Racan, sont à votre disposition sur le territoire de la communauté de communes.

Si vous disposez d'un jardin, vous pouvez enfin **composter** vos déchets organiques (épluchures de légumes, restes de repas, tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies, etc.) à l'aide d'un composteur, disponible lui aussi à la communauté de communes. N'hésitez pas à vous renseigner.

## INFRASTRUCTURES SPORTIVES

---

La commune met à votre disposition un stade, un city stade, une table de ping-pong et des terrains de pétanque au 35 rue des Mailleries, des agrès allée des Chevaleraies, un terrain de basket et de handball dans le centre-bourg.

La halle sportive et le court de tennis extérieur sont accessibles par le biais des associations sportives. Plus d'infos sur le site de la commune.